

## Agriculture : la taxe foncière sur le non bâti en question

Une vingtaine d'**agriculteurs** ont assisté, cette semaine, à l'assemblée générale cantonale du syndicat des **exploitants agricoles** (SEA), en présence de Guy Tanguy, responsable « employeurs » et André Quénet, secrétaire général de la FDSEA.

Les **agriculteurs** ont examiné les différentes productions et également abordé la mise en place des organisations de producteurs et des associations d'organisations de producteurs.

Il a été ensuite question de la place de **l'agriculture** au niveau social et environnemental et des exigences écologiques. Sur le plan local, le Syndicat trouve regrettable qu'il soit fait une distinction entre **agriculture** biologique et traditionnelle, et ce concernant l'exemption durant cinq ans de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Les participants ont regretté justement l'absence de représentants de la majorité municipale à cette réunion.

Au niveau cantonal, Christian Fiche est reconduit à la tête du SEA. Vice-président : Pascal Le Hors de Querrien ; secrétaire : Rémy Lan ; trésorier : Éric Daéron ; responsable « structures » : Pierre Sinquin. Au niveau communal, P. Sinquin est président ; vice-président : Bernard Floc ; secrétaire : Rémy Lan ; trésorier : Éric Daéron ; responsable : Ronan Bourhis de Quérou.



Les agriculteurs voudraient pouvoir être les « acteurs de leurs revenus »